Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-36-50
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

De la dépréciation syntaxique de l'adjectif à sa valorisation sémantique pour renforcer le discours chez Gide et Diderot[1]

Kouassi Kouakou Roland
Université Alassane Ouattara
Mail : kouassiroland222@gmail.com
ORCID iD : **0009-0002-1847-3175**
&
Gnachoué Boni Blaise Gautier
Université Alassane Ouattara
Mail : gnachoue48@gmail.com
ORCID iD : **0009-0003-3948-5690**

Reçu :20/10/2024 **Accepté : 03/12/2024** **Publié : 30/12/2024**

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

RÉSUMÉ : La description traditionnelle de l'adjectif ne lui accorde pas une autonomie syntaxique. En plus, sa catégorisation sémantique est imprécise. Dès lors, le terme de « qualificatif » qu'on lui donne ne reflète pas entièrement la manière de déterminer sémantiquement le nom. Or sa détermination peut être objective ou subjective, selon la position syntaxique. Les termes de « qualificatif » et de « caractérisant » sont trouvés pour mettre en exergue la double valeur de l'adjectif dans la description des faits discursifs. Il faudrait peut-être penser l'adjectif dans une dynamique sémantique qui lui donnerait encore plus de valeurs et surtout mettrait fin à sa dévalorisation non fondée grammaticalement.

Mots-clés : adjectif, caractérisation, énonciation, qualification, sémantique.

From the syntactic depreciation of the adjective to its semantic valorization to strengthen discourse at Gide and Diderot

[1] Comment citer cet article : KOUASSI KOUAKOU R. et GNACHOUE B. B. G., (2024), « De la dépréciation syntaxique de l'adjectif à sa valorisation sémantique pour renforcer le discours chez Gide et Diderot », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.36-50

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-36-50
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

ABSTRACT: The traditional description of the adjective does not grant it syntactic autonomy. In addition, its semantic categorization is imprecise. Therefore, the term "qualifier" that is given to it does not entirely reflect the way of semantically determining the noun. However, its determination can be objective or subjective, depending on the syntactic position. The terms "qualifier" and "characterizing" are found to highlight the dual value of the adjective in the description of discursive facts. Perhaps the adjective should be thought of in a semantic dynamic that would give it even more value and, above all, put an end to its grammatically unfounded devaluation.
Keywords : adjective, characterization, enunciation, qualification, semantics.

INTRODUCTION

La grammaire définit l'adjectif comme le « mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou la notion » (J. Dubois et al., 2012, p. 10). Cette définition met en évidence le rôle dépréciatif de l'adjectif, celui d'accompagner une autre partie du discours, le nom. Ainsi, on comprendra que l'importance grammaticale des accessoires n'est pas un principe admis par la grammaire traditionnelle. En effet, selon Riegel et les autres,

> l'adjectif épithète, le groupe prépositionnel complément de nom, la subordonnée relative et – beaucoup plus rarement- la subordonnée complétive sont des compléments facultatifs, cumulables dans certaines limites et agrégés autour du nom. (M. Riegel et al., 2004, p. 179)

L'adjectif épithète, le complément de nom, la relative, la subordonnée complétive dans certains cas, ne sont pas obligatoires dans la phrase. Une telle réflexion ne semble pas prendre en compte d'autres domaines d'analyse comme la sémantique. Cette mise à l'écart des accessoires du nom n'est-elle pas tout simplement arbitraire ? Elle est surtout discutable au niveau de l'adjectif. C'est pourquoi cette contribution ambitionne de montrer l'importance grammaticale de l'adjectif dans le discours sur le plan sémantique et référentiel. Ce rôle dépréciatif peut l'être sur le plan syntaxique, mais perd toute sa valeur sur le plan sémantique en participant à la référenciation des éléments discursifs. L'on entend ainsi révéler les phénomènes de caractérisation et de qualification grammaticale dans les syntagmes et dans le discours. Particulièrement, les syntagmes nominaux sont précisés pour faciliter l'appréhension du discours. La grammaire structurale, qui souligne les différentes positions des éléments du discours, ainsi que la sémantique, qui représente le sens des signes dans la langue, présentent, d'abord, l'adjectif sur le plan traditionnel, avec ses limites syntaxiques et grammaticales. Ces limites n'empêchent pas sa reconnaissance taxinomique (même si elle fut ardue) comme partie du discours. Ensuite, il est révélé

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

l'importance sémantique et référentielle de l'adjectif pour une meilleure compréhension du discours littéraire.

1. Approche traditionnelle de l'adjectif : dépréciation et difficile reconnaissance

Traditionnellement, l'on voit l'adjectif comme n'existant que par le nom. Dès lors, sa reconnaissance comme partie autonome du discours n'a pas été facile à établir. Sa dépréciation est non seulement grammaticale à travers son statut syntaxique, mais aussi taxinomique dans sa difficile reconnaissance comme partie de discours.

1.1 La dépréciation grammaticale de l'adjectif

Le mot « adjectif » vient du latin adjectivum : « qui s'ajoute à ». Cette étymologie nous renseigne sur un point fondamental : l'adjectif est un élément non autonome, qui vient s'adjoindre à un autre, à la différence du nom, par exemple, qui peut référer seul (accompagné d'un déterminant le plus souvent) à un objet du monde. Dès lors, l'adjectif est déprécié grammaticalement, « sa dépendance envers le nom et le marquage morphologique de cette relation étant les piliers de sa définition » (M. Beaumanoir-Secq, 2022, p. 113). Cette conception est fondamentalement morphosyntaxique. Analysons quelques exemples pour le comprendre.

Exemples :

1- J'ai agi, comme je le fais toujours, autant par disposition **naturelle** que par principe, sans nullement chercher à calculer la dépense… (LSP, p. 30)[2]
2- J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de tension **morale** que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine… (LPE, p. 28)
3- Je poussai des cris **affreux**. (LR, p. 103)
4- À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : un **vaste** silence régna dans toute l'étendue de l'île… (SVB, p.151.)

Les différents adjectifs, dans ces exemples, n'existent que parce qu'il y a un nom. Autrement dit, si l'on utilise un adjectif, c'est parce qu'il existe un nom. Alors, la suppression de l'adjectif dans le groupe nominal ne peut pas déstabiliser sa structure. Observons :

1a- J'ai agi, comme je le fais toujours, autant par **disposition** que par principe, sans nullement chercher à calculer la dépense…

[2] Les exemples seront pris dans les écrits suivants de Gide et de Diderot dont les références complètes se trouvent dans la bibliographie : *La Symphonie pastorale* (LSP), *La Porte étroite* (LPE), *La Religieuse* (LR), *Supplément au voyage de Bougainville* (SVB).

2a- J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de **tension** que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine…
3a- Je poussai des **cris**.
4a- À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : **un silence** régna dans toute l'étendue de l'île…

Les différents noms dépourvus de leur adjectif continuent d'être viables structurellement. Cependant, si nous supprimons les noms, nous nous rendons compte de l'inutilité syntaxique réelle de l'adjectif dans la structuration du discours :

1b- J'ai agi, comme je le fais toujours, autant par **naturelle*** que par principe, sans nullement chercher à calculer la dépense…
2b- J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de **morale*** que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine…
3b- Je poussai des **affreux***.
4b- À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : un **vaste*** régna dans toute l'étendue de l'île…

Ces phrases sont agrammaticales du point de vue de leur construction, car les adjectifs ne peuvent apparaître sans la caution des noms. Par ailleurs, les adjectifs ne sont actualisés que par des déterminants du point de vue purement normative : « de morale », « des affreux », « un vaste ». Il faut dire aussi que l'accord des adjectifs « naturelle » et « morale » ne répond à aucune exigence grammaticale. Ces faits structurels et de discours permettent de justifier la thèse selon laquelle l'adjectif répond du nom dans tous les cas. L'adjectif est déprécié à cause de sa possible absence sans conséquence dans le syntagme nominal et donc dans la phrase. Par ailleurs, sa reconnaissance en tant que partie de discours entre aussi dans cette discrimination.

1.2 La difficile reconnaissance grammaticale de l'adjectif en tant que partie autonome de discours

L'adjectif a été longtemps un élément grammatical subsidiaire qui ne pouvait être reconnu qu'à travers le nom qu'il accompagne pour le préciser[3]. Ainsi, on les (le nom et l'adjectif) mettait dans le même groupe dans la distinction des catégories grammaticales. Cette vision des choses est rappelée par Siouffi et Van Raemdonck. Selon eux, aux origines des classes de mots, un seul ensemble réunit ce que nous appelons aujourd'hui les noms et les

[3] On notera, par ailleurs, que l'adjectif trouvait sa place difficilement dans les parties du discours. En effet, « avant que la distinction des sous-catégories du nom soit faite, des termes qui seront considérés plus tard comme des adjectifs ont été classés, dans une analyse non linguistique, mais logique, du côté des verbes et non des noms. Ammonius (A et D. 1) montre qu'un terme comme *leudos* (« blanc ») a pu être considéré par Aristote (*De interpretatione*) non comme un nom, mais comme un verbe » (B. Colombat, 1992, pp. 6-7)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

adjectifs (2014, p. 116). On les considère dans une dynamique commune, d'ensemble. Il est possible de comprendre cela à travers l'analyse de ces exemples :

5- « Mon âme frissonna en entendant l'emploi de ce neutre et j'eus peine à maîtriser un mouvement d'indignation. Cependant, encore tout imbu de **ma longue** et **paisible méditation**, je me contins, et tourné vers eux tous qui de nouveau faisaient cercle, une main posée sur le front de l'aveugle. » (LPE, p. 21.)
6- Je vois qu'à tout prendre, vous inclineriez à croire **les hommes** d'autant plus **méchants** et **malheureux** qu'ils sont plus civilisés… (SVB, p.187.)
7- « … d'autres après s'être tourmentées longtemps tombent dans une espèce d'abrutissement et restent imbéciles ; d'autres, qui ont **des organes faibles** et **délicats** se consument de longueur ; il y en a en qui l'organisation se dérange, l'imagination se trouble et qui deviennent furieuses. Les plus heureuses sont celles en qui les mêmes allusions consolantes renaissent, et les bercent presque jusqu'à tombeau ; leur vie se passe dans les alternatives de l'erreur et du désespoir. » (LR, p.197.)
8- « Je comprends que toute ma vie est vaine sinon pour aboutir au bonheur…Ah ! Pourtant vous le promettiez, Seigneur, à **l'âme renonçant et pure**. [...]Dois-je attendre jusqu'à la mort ? C'est ici que **ma foi chancelle**. » (LPE, p.177)

Dans les exemples ci-dessus, il faut concevoir le groupe nominal comme une entité composée du déterminant, du nom et de l'adjectif.

5a- « ma longue et paisible méditation » → entité nominale indissociable
Det + Adj + Adj +N : ma longue et paisible méditation
6a- « les hommes méchants et malheureux » → entité nominale indissociable
Det + N + Adj +Adj : les hommes méchants et malheureux
7a- « des organes faibles et délicats » → entité nominale indissociable
Det + N + Adj +Adj : des organes faibles et délicats
8a- « l'âme renonçant et pure » → entité nominale indissociable
Det + N + Adj +Adj : l'âme renonçant et pure
« ma foi charnelle » → entité nominale indissociable
Det+ N + Adj : ma foi charnelle

La composition nominale en une entité commune avec l'adjectif peut convoquer un ou plusieurs adjectifs pour asseoir la référenciation des éléments du discours.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Dans cette mesure, l'absence de l'adjectif doit être considérée comme un ensemble vide dans la représentation de la morphologie du groupe nominal. Observons :

5b - ma ~~longue et paisible~~ méditation → suppression adjectivale → Det+ Ø + Ø +N : ma méditation.

6b- les hommes ~~méchants et malheureux~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø + Ø : les hommes.

7a- des organes ~~faibles et délicats~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø + Ø : des organes.

8a- l'âme ~~renonçant et pure~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø + Ø : l'âme ;

ma foi ~~charnelle~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø : ma foi.

Encore une fois, le nom a une place et une reconnaissance grammaticale. Mais, l'adjectif recherche encore une position agréée dans la composition des éléments phrastiques. Dès lors, la fusion et la dynamique du groupe nominal étaient scellées. Il faut attendre le XII^{e} siècle pour une distinction interne entre *nomen substantivum* et *nomen adjectivum*, et le XVIII^{e} pour une scission en deux classes grammaticales[4] (voir B. Colombat, 1992). Il faut admettre que cette séparation tient compte fondamentalement de leur rôle grammatical. L'adjectif n'est pas le nom et le nom n'est pas l'adjectif. Ils sont tous les deux des parties différentes du discours, en témoignent leurs fonctions distinctes dans la phrase. Observons :

9- **Un bonnet blanc couvrait** la tête rase où j'avais appliqué de la pommade… (LSP, p. 31)
10- Qu'est-ce que **ma pauvre sœur vient** encore imaginer pour compliquer les … ? (LPE, p. 43)
11- Je **vis ma petite Charlotte** entrouvrir doucement, en chemise et pieds nus, puis se jeter à mon cou et m'étreindre sauvagement en murmurant…
(LSP, p. 27)

Dans ces exemples, il faut constater que les différentes parties du discours contenues dans ces phrases, fonctionnent dans une certaine hiérarchisation qui place le verbe au-dessus. Dans l'exemple 9, le syntagme nominal « un bonnet blanc » est subordonné au verbe « couvrait », en tant que sujet et le syntagme nominal « la tête rase » est lui, subordonné au verbe en tant que complément d'objet direct. Mais, à l'intérieur des syntagmes nominaux, les adjectifs « blanc » et « rase » sont respectivement subordonnés aux noms « bonnet » et « tête » en tant qu'épithète. Dans l'exemple 10, le syntagme nominal « ma pauvre sœur » est subordonné au verbe « vient », quand l'adjectif « pauvre » se place en dessous du nom « sœur » pour témoigner de

[4] Voir B. Colombat (1992) pour l'histoire complète sur l'évolution catégorielle et l'adjectif.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

la fonction épithète. Dans l'exemple 11, le syntagme nominal « petite Charlotte » fonctionne pareillement dans une dynamique d'hiérarchisation syntaxique des éléments phrastiques. Le verbe « vis » est au-dessus, suivi du syntagme nominal « ma petite Charlotte », qui subordonne en son sein « petite » à « Charlotte ». Ces distinctions fonctionnelles par hiérarchisation valident la place de l'adjectif comme une des parties du discours. Ce raisonnement peut être schématisé ainsi :

Verbe (couvrait, vient, vis)
↓
Nom (bonnet, sœur, Charlotte)
↓
Adjectif (blanc, pauvre, petite)

Si l'adjectif et le nom forment le groupe nominal, le nom se subordonne au verbe quand l'adjectif, bien qu'assujetti au verbe, à travers le syntagme nominal, se réfère encore au nom dans une deuxième subordination. Ainsi, le nom est subordonné au verbe et l'adjectif est subordonné au nom. Dans cette hiérarchie, l'adjectif se retrouve juste en fin d'enchainement de dépendance. Le nom est subordonné au verbe et cela ne lui enlève pas pour autant son autonomie. De même l'adjectif est certes subordonné au nom, mais cela ne saura compromettre son autonomie en tant que partie autonome du discours. Cependant, fort de cet acquis grammatical, la question de la catégorie grammaticale à laquelle appartient l'adjectif qualificatif se présente comme un débat ancien qui continue d'intéresser les grammairiens. Autrement dit, les incertitudes de nature de l'adjectif sont des indicateurs des difficultés sur son fonctionnement. Comment l'appréhender réellement dans la détermination sémantique et référentielle du nom si l'on veut le concevoir comme un élément important du groupe nominal lorsqu'on arrive à l'utiliser dans le discours ? La valorisation de l'adjectif se présente, en effet, dans sa double valeur sémantique.

2. La valorisation de l'adjectif : sa double valeur sémantique distinctive

L'analyse traditionnelle de l'adjectif est dévalorisante, car elle ne prend pas en compte sa dynamique significative pour comprendre sa portée référentielle, comme le révèle le triangle sémiotique :

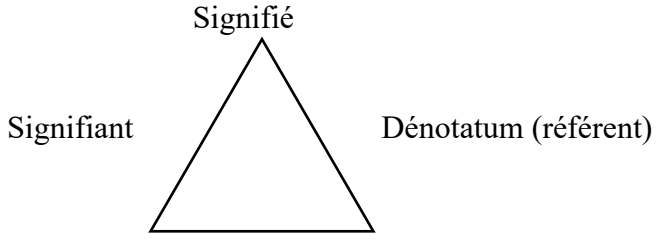

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Un tel triangle nous permet d'analyser l'adjectif à sa juste valeur complète, en envisageant l'au-delà du signifiant pour aborder le signifié et le référent dans le discours. À partir de là, les valeurs sémantiques distinctives des adjectifs posent la problématique de leur importance dans le discours, dans la mesure où ils sont vus comme des éléments incontournables pour comprendre le discours. Les adjectifs, en effet, ne sont pas que qualificatifs, ils sont aussi caractérisants. La notion d'adjectif qualificatif est donc discriminatoire du point de vue terminologique. Nous présentons cette distinction adjectivale en tenant compte spécifiquement des positions syntaxiques de l'adjectif dans la phrase[5].

2.1 La caractérisation adjectivale

L'adjectif, sous diverses fonctions ou diverses formes, caractérise le nom et lui assure une identité propre pour investir le discours en le rendant plus explicite. Ainsi, les fonctions épithète et attribut de l'adjectif permettent de caractériser le support nominal ou pronominal dans la construction du sens phrastique.

2.1.1 L'adjectif épithète

Les mots en position d'épithète sont accolés au nom à gauche ou à droite, c'est-à-dire postposés ou antéposés au nom. La caractérisation épithétique permet de témoigner ce rapport syntaxique. Il est reconnu à l'adjectif épithète deux fonctions sémantiques : la fonction de description ou d'explication et la fonction de détermination, celle-là caractérisante. Le rattachement direct de l'adjectif qualificatif au nom support a immédiatement une incidence caractérisante. La position de l'adjectif permet de donner une caractérisation particulière au nom support. On se place, ici, dans la position de Gaston Mauger qui introduit la notion de caractérisation dans les adjectifs au détriment de la qualification : L'adjectif est « un élément caractérisant qui, placé à côté d'un élément générique ou d'un appellatif exprime une qualité, une manière d'être physique ou morale de la personne, de l'animal ou de la chose représentée par le nom (qui se trouve ainsi qualifié) » (G. Mauger, 1968, p. 31). Pour lui, l'adjectif épithète donne une caractérisation à l'élément en révélant une valeur inhérente de l'être ou de la chose. On en révèle une qualité, un trait distinctif. Dans cette mesure, il met l'accent sur la valeur caractérisante de l'épithète.

Exemples :

12- L'École **normale** n'était pas alors ce qu'elle est devenue depuis peu… (LPE, pp. 63-64)

[5] Notons que l'analyse sémantique de l'adjectif peut se baser sur des critères syntaxiques comme dans notre cas. Mais il est possible d'envisager des distinctions sur les plans énonciatifs et pragmatique.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

13- La supérieure **lesbienne** a pu se faire, dans le monde de ses rêves, une existence douillette, avec de grasses matinées, du beau linge blanc, et des friandises de toutes sortes. (LR, p. 37)
14- …je veux relater un **petit** fait… (LSP, p. 67)
15- Tandis qu'en **habile** déclamateur il me faisait avaler à **longs** traits toute l'amertume de cette réflexion… (SVB, p. 39)

L'adjectif épithète permet de caractériser le substantif support, peu importe sa place, avant ou après ce substantif. En effet, « en prose, la place de l'adjectif épithète n'est pas déterminée par des règles ; elle s'explique dans chaque cas par des raisons particulières qui tiennent au sens ou à l'effet de style qu'on recherche ». (R.-L. Wagner et J. Pinchon, 1962, pp. 151-152). Ainsi, dans ces exemples, « normale » (exemple 12) précise « école » pour avoir « l'école normale » en tant qu'école traditionnelle. On comprend clairement le type d'école dont il s'agit. Dans l'exemple 13, « lesbienne » permet de distinguer la supérieure parmi les autres supérieures. Il s'agit, ici, de celle qui est lesbienne.

Dans l'exemple 14, l'adjectif épithète « petit » caractérise le fait à relater. Ce fait est petit, c'est-à-dire pas long du tout. Dans l'exemple 15, « habile » caractérise « déclamateur » ; il s'agit d'un déclamateur spécifique, de même, « long » caractérise le degré des traits à avaler.

La caractérisation adjectivale, à travers la position syntaxique épithétique postposée ou antéposée, permet de préciser des substantifs dans le discours et de les particulariser. On reconnaîtra avec Galichet que « le moyen essentiel de caractériser l'être est la fonction épithète. » (1967, p. 124). La position attribut joue le même rôle de caractérisation du sujet nominal.

2.1.2 L'adjectif attribut

La fonction attribut permet d'attribuer un trait distinctif à un nom placé en position sujet. Dans cette mesure, l'on peut utiliser l'adjectif attribut pour caractériser un élément du discours. L'attribut du sujet est « le deuxième constituant du groupe verbal dont le verbe est le verbe être ou un verbe d'état susceptible de lui être substitué ». (M. Riegel et al. 2004, p. 233) L'adjectif attribut relève la caractérisation des éléments discursifs dans la mesure où il établit une relation d'identification directe, attributive entre le nom ou le pronom et l'adjectif.

Exemples :

16- …ma fille est **souffrante** et m'appelle ; je vais être forcée de vous quitter… (LPE, p.43)
17- … et je serai **malheureuse** pour toujours. (LR, p.195)
18- …mais bientôt elle devint beaucoup plus **habile** que moi à lire cette écriture où j'avais assez de peine à me reconnaitre… (LSP, p. 48)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

19- Encore l'insecte est-il plus **raisonnable** que vous. (SVB, p. 106)

La fonction attribut répertoriée dans ces exemples précise les diverses attributions conférées dans les substantifs sujets dans le discours.
16a- ma fille / souffrante
17a- je / malheureuse
18a- elle / habile
19a- insecte / raisonnable

L'auxiliaire « être » à travers « est », « serait » et le verbe d'état « devenir » (devint) permet d'établir cette relation attributive qui permet de caractériser les êtres ici. Le nom peut prendre la valeur d'un adjectif qualificatif et jouer le rôle de caractérisant. La caractérisation adjectivale prend en compte sur le plan syntaxique, de facto, l'épithète et la fonction attribut, contrairement à la détermination par qualification.

2.2 La qualification adjectivale

La qualification se définit, en général, comme le fait d'attribuer une valeur ou un titre à un être ou à une chose. En grammaire, ce terme désigne les mots susceptibles d'exprimer la qualité relative au substantif. C'est pourquoi Jean-Marie Merle définit : « la qualification comme la mise en relation d'une qualité, d'une propriété et d'un support, l'élément qualifié ». (2012, p. 151) Selon cette définition, la qualification renvoie à des mots ou expressions, mais également à des énoncés ou fragments d'énoncés dont la fonction principale est de qualifier. Elle est subjective, car sa visée est focalisée autour de l'irrationnel, c'est-à-dire les jugements personnels, les émotions, les sentiments. Ce qui conduit Ferdinand Brunot à faire le constat suivant :

> Son objet propre est de représenter à notre jugement et à notre sensibilité être, choses, idées, avec tous les caractères qui marquent leur nature intérieure et extérieure, tels que nous les apercevons, caractères qui nous permettent non seulement de les reconnaitre, mais de les juger et de les apprécier, de les haïr, de les vouloir ou les rejeter. (F. Brunot, 1936, p. 982)

La qualification est un phénomène de précision subjective, décrivant le discours à travers des rapprochements, des similitudes. On s'inscrit dans l'affectivité comme un rajout à existant en matière de qualité.

L'identification des éléments grammaticaux de qualification passe essentiellement par le jeu syntaxique de l'adjectif apposé. L'apposition est une position syntaxique que peut prendre l'adjectif pour qualifier un nom. La qualification réside dans le fait que « tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui étend ou qui restreint la valeur, et qui ne présente que le même

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

objet à l'esprit, est un véritable adjectif » (Du Marsais, 1999, p. 25). Cette position syntaxique dégageant le substantif de l'adjectif présente une certaine subjectivité dans l'acception du substantif. On « retrouve le sens de *qualifier*, à savoir « attribuer une qualité à ». Ainsi, les occurrences commises à la réalisation de la qualification n'indiquent que des qualités supplémentaires et accessoires (C. Tournier, in J. M. Merle, 2012, p. 21).

Il faut se rendre, ici, à l'évidence : « il est vraiment surprenant de rattacher à une même opération de l'esprit ou à un même processus sémantique deux significations aussi différentes que celle de l'adjectif épithète et celle de l'adjectif apposé. » (*Idem*, p. 19) L'adjectif épithète caractérise tandis que l'adjectif apposé qualifie, comme nous le fait savoir Tournier : « son (apposition) rôle sémantique correspond assez bien au sens qu'a le verbe *qualifier* dans la langue courante, puisque par une apposition, le locuteur met en relief une qualité du référent du constituant auquel il donne une apposition » (*Idem*, p. 21). Analysons quelques exemples de qualification par la fonction apposition.

Exemples :

20- J'y rêvai d'abord légèrement ; **seule, abandonnée,** sans appui, comment réussir dans un projet si difficile ; même avec tous les secours qui me manquaient ? (LR, p. 95-96)
21- **Choqué de la liberté de ce prêtre, et résolu de le confondre et de décrier en sa personne un art qui croisait son autorité**, Tarquin le fait appeler sur la place publique… (SVB, p. 51)
22- **Effrayée**, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté et la mère supérieure de l'autre… (LR, p. 216)
23- **Gonflé d'inutiles scrupules,** j'allai trouver mon oncle… (LPE, p. 43)
24- Miss Ashburton, **conciliante comme toujours**, s'efforçait de calmer ma mère. (LPE, 15)
25- Je connaissais un peu la résistance de ma femme ; je savais la place dont nous pouvions disposer et nos ressources, **très limitées**. (LSP, p. 30)

La mise en retrait de l'adjectif ou du groupe adjectival, dans ces exemples, leur confère syntaxiquement une autonomie qui permet de qualifier des éléments phrastiques. En effet,

> les groupes adjectivaux, du moins, eux qui peuvent être attributs - y compris les adjectifs verbaux : participes passés ou présents – peuvent également être mis en position détachée. Dans cette construction parfois appelée épithète détachée, ils précèdent ou suivent le GN de rattachement s'il s'agit du sujet (il leur est même possible en ce cas d'être rejetés en fin de phrase, ce qui peut provoquer des

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

> ambiguïtés) ; ils le suivent si c'est un autre syntagme, mais peuvent en être disjoints si c'est un pronom complément (M. Riegel et al., 2004, p. 191).

L'adjectif ou le groupe adjectival de qualification peut apparaître en début de phrase comme dans les exemples 20, 21, 22, 23. Le locuteur peut utiliser un adjectif simple décalé en début de phrase ou de proposition, comme dans l'exemple 22 « **Effrayée**, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté et la mère supérieure de l'autre… » et dans l'exemple 20 « J'y rêvai d'abord légèrement ; **seule, abandonnée,** sans appui, comment réussir dans un projet si difficile ; même avec tous les secours qui me manquaient ? »

Mais, l'adjectif peut aussi bien s'expanser au point de constitue un groupe adjectival, grâce à un groupe prépositionnel comme dans l'exemple 23 « **Gonflé d'inutiles scrupules,** j'allai trouver mon oncle… » et dans l'exemple 21 « **Choqué de la liberté de ce prêtre, et résolu de le confondre et de décrier en sa personne un art qui croisait son autorité**, Tarquin le fait appeler sur la place publique… ». Cet exemple 21 contient dans son expansion une coordination grâce à « et » et une relative par « qui ». Le détachement adjectival s'allonge donc pour donner plus de précision au nom « Tarquin ». La qualification concerne, ici, un nom commun. Dans les exemples 20, 22, 23, c'est le déictique « je » qui est qualifié, montrant que l'on donne des précisions subjectives sur le locuteur.

Mais, il peut arriver que le détachement se fasse en milieu de phrase : « Miss Ashburton, **conciliante comme toujours**, s'efforçait de calmer ma mère. ». Ici, le groupe adjectival comprend une comparaison « comme toujours » (exemple 24).

Le détachement peut se faire aussi en fin de phrase. C'est ce que nous constatons dans l'exemple 25 « je savais la place dont nous pouvions disposer et nos ressources, **très limitées**. ».

La position détachée de l'adjectif ou du groupe adjectival, selon la conception de Tournier, permet de qualifier les personnes ou les choses en révélant des aspects subjectifs concernant leur état émotif dans un discours principal sur eux. Ce discours subsidiaire montrant l'état affectif avant le discours principal se comporte comme une subjectivité inhérente.

Mais, le nom avec une valeur adjectivale peut être détaché comme dans ces exemples :

26- « …il pouvait y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles témoignaient leur amitié que le P. Lemoine, **homme austère**, avait peut-être outre les choses, mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure par beaucoup de réserve, était bon à suivre, et je me le promis. (LR, p. 239)

27- « C'était le père Séraphin, **directeur** de conscience de ma mère. Il avait été aussi le mien ; ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

> motif de sa visite. Il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. » (LR, pp.13-14)

Dans l'exemple 26, « homme austère » se présente comme un détachement nominal pour qualifier le P. Lemoine : « le P. Lemoine étant (un) homme austère ». En tout état de cause ce groupe nominal a une valeur adjectivale pour qualifier le P. Lemoine en tant qu'élément subsidiaire et donc subjectif du discours.

Dans l'exemple 27, le nom « directeur » est détaché pour fonctionner comme un adjectif apposé. Il qualifie le père Séraphin.

La subjectivité des noms apposés réside dans le fait que l'on peut les supprimer sans nuire au sens de la phrase, véritablement :

> 26a- « …il pouvait y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles témoignaient leur amitié que le P. Lemoine, ~~**homme austère**~~, avait peut-être outre les choses, mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure par beaucoup de réserve, était bon à suivre, et je me le promis.

> 27a- « C'était le père Séraphin, ~~**directeur** de conscience de ma mère~~. Il avait été aussi le mien ; ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite. Il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. »
> Ici, on se rend compte que l'essentiel du discours est concerné.

L'apposition nominal devient un rajout optionnel de la part du locuteur au point où nous nous retrouvons dans la qualification grammaticale. Toutefois, cette option, si elle est manifestée, sert à la précision du nom en révélant des informations importantes sur le plan référentiel. Ainsi, nous saurons par exemple que P. Lemoine est un homme austère et le père Sévérin, le directeur de conscience de la mère.

L'adjectif est une notion grammaticale controversée et à la fois complexe, de sorte que son détachement du nom pour le distinguer en catégorie grammaticale a suivi un long processus. Mais, une autre tendance permet de préciser que l'adjectif est indétachable du nom dans le discours dans la mesure où c'est lui qui précise le nom et lui assure une réelle évidence référentielle. L'adjectif peut donc être caractérisant ou qualifiant selon les contextes énonciatifs dans une tendance objective ou subjective de représentation. Ainsi, il importe de distinguer la caractérisation de la qualification.

CONCLUSION

L'adjectif est une notion grammaticale de détermination nominale. Il est reconnu traditionnellement comme un élément subsidiaire. Sa difficile reconnaissance grammaticale appuie ce rejet. Mais, une analyse

grammaticalement s'appuyant sur les principes sémantiques relève son importance dans le discours. L'adjectif devient le support de la meilleure signification discursive. C'est ce que ce travail révèle en montrant que l'adjectif, selon ses positionnements syntaxiques, justifie des tendances sémantiques pour appréhender le nom et donc le discours dans sa complète signification. Par ailleurs, l'adjectif n'est pas que qualificatif, il est aussi caractérisant. À travers les écrits de Gide et de Diderot, l'on arrive à présenter la valeur caractérisante de l'adjectif en tant qu'expression de l'objectivité déterminative du nom quand l'adjectif dit qualificatif exprime la subjectivité déterminative que prend le nom. La place ou la fonction de l'adjectif est une possibilité pour révéler sa double tendance sémantique dans la détermination du nom à travers la caractérisation et la qualification. Mais, la dynamique énonciative est aussi une possibilité de spécification de l'adjectif. Il serait intéressant d'analyser cet aspect des choses dans une autre contribution scientifique.

Références biographiques

Beaumanoir-Secq M., 2022, « L'adjectif, notion fondamentale ou angle mort conceptuel ? », *La question grammaticale*, n° 36, pp. 113-156.

Brunot F., 1936, *La Pensée et la langue : méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français (*3e édiction revue), Paris, Masson.

Colombat B., 1992, L'adjectif : perspectives historiques et typologiques. Présentation, *Histoire Épistémologie Langage,* 14-1, pp. 5-23, <www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1992_num_14_1_2338>, consulté le 25/05/24.

Diderot D., 1792, *La Religieuse,* Paris, Livre de Poche, librairie Générale Française.

Diderot D., 1875, *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Garnier.

Du Marsais C. Ch,999, *L'Adjectif entre nom et verbe*, Paris, Duculot.

Gide A., 1925, *La Symphonie pastorale*, Paris, Gallimard.

Gide A., 1909, *La Porte étroite*, Paris, Mercure de France.

Galichet G., 1967, *Grammaire structurale du français*, Paris-Limoges, Charles-Levaurelle.

Grevisse M., Goosse A., 2008, *Le Bon Usage*, 14e édition, Bruxelles, De Boeck et Larcier S. A.

Mauger G., 1968, *Grammaire pratique du français aujourd'hui*, Paris, Hachette.

Merle J-M (Dir.), 2012, « Qualification, caractérisation et prédication », in *Travaux 22, la qualification*, Presse universitaire de Provence.

Riegel M., Pellat J-C, Rioul R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF/QUADRIGE.

Siouffi G., Van Raemdonck D. 2014, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Wagner R-L, Pinchon J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Biographie

Kouassi Kouakou Roland est Maître de Conférences CAMES depuis 2018. Spécialiste de la la langue française, il investit les rapports interphrastiques pour appréhender les indices syntaxiques qui sous-tendent la continuité du discours. Dans sa quête pour la compréhension théorique et pratique de la langue française, il est auteur d'une quarantaine articles scientifiques.

Gnachoué Boni Blaise Gautier est enseignant du secondaire public. Il a soutenu sa thèse de doctorat unique en Grammaire et Linguistique du Français à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire). Il a participé à huit (8) colloques internationaux et nationaux. Il a publié deux (2) articles scientifiques dans son domaine de recherche concernant les faits de qualification et de caractérisation dans le discours.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0